

Initiative «Pour un revenu de base sans condition»

# Pour passer de l'Etat social à l'Etat responsabilisant

Au printemps prochain, une initiative populaire sera lancée afin d'améliorer le système d'activité rémunérée et d'aide sociale à travers un revenu de base garanti.

Par Daniel Häni, entrepreneur à Bâle et cofondateur de l'initiative «Pour un revenu de base sans condition»

— Les êtres humains travaillent habituellement pour obtenir un salaire dont ils disposent «librement» après le travail. Ils sont en quelque sorte prisonniers du travail, mais libres de la manière d'en disposer. Cette schizophrénie, et avec elle l'histoire des loisirs, date d'environ 150 ans. L'idée d'un revenu de base inconditionnel avance d'un pas dans la compréhension de la liberté en posant la question suivante: Ne serait-il pas plus intelligent et profitable pour tous de rendre la garantie de l'existence matérielle inconditionnelle? Ne serait-il pas temps d'apporter davantage de liberté et d'autoresponsabilité dans le travail en séparant dans une certaine mesure le travail du revenu? En créant une «inconditionnalité de la vie matérielle», les êtres humains auraient davantage de souveraineté pour choisir le type de travail qu'ils veulent faire. Ils pourraient mieux s'identifier avec leur activité professionnelle et atteindre de meilleurs résultats.

Le revenu de base est un droit civique économique. En bénéficiant complètement toutes les personnes légalement établies en Suisse. Il doit garantir l'existence matérielle et permettre de participer à la vie de la société. Pour illustrer cette

## «Quel travail feriez-vous si votre revenu était pris en charge?»

[www.revenu-de-base.ch](http://www.revenu-de-base.ch)

idée, l'initiative attribue 2500 francs par mois. Le revenu de base ne génère pas de nouveaux coûts mais remplace des revenus existants. Exemple: avec un salaire mensuel de 7500 francs, le revenu de base ramène le revenu de l'activité lucrative à 5000 francs, mais avec le revenu de base de 2500 francs, le revenu total reste le même.

Si l'on additionne tous les revenus de base en Suisse, on obtient en arrondissant la somme à 200 milliards de francs. Mais comment les transférer? En tout cas, il serait difficilement concevable de pratiquer comme avec l'AVS, c'est-à-dire à travers une assurance obligatoire ou par l'imposition des revenus élevés. En effet, l'un et l'autre de ces modes de financement causeraient un renchérissement absurde de l'activité lucrative et seraient irréalistes pour des raisons démographiques également. Nous pronostiquons que la fiscalité va se déplacer en

majorité vers la taxe à la valeur ajoutée. En plus de la démographie, il y a d'autres pistes, par exemple le fait que les impôts et les prélèvements sont aujourd'hui déjà pris en compte dans la fixation des prix.

Le revenu de base pourrait ainsi être transféré directement en tant qu'impôt sur la consommation. Cela veut dire qu'il serait prélevé comme une taxe à la valeur ajoutée sur la consommation et versé à tous de manière identique et juste comme montant exempt d'impôts. C'est le scénario le plus réaliste et le plus simple.

## Augmenter l'information plutôt que le contrôle

Le revenu de base sans condition ne rendra pas superflus les offices régionaux de placement (ORP), les services sociaux ou l'orientation professionnelle et de carrière. Les personnes qui cherchent un travail auront toujours besoin de conseils. La clarification du potentiel et des chances sur le marché du travail ainsi que le placement gardent tout leur sens. L'accent se déplacerait toutefois progressivement du contrôle à l'orientation professionnelle et de carrière. Les besoins, aptitudes et incitations des personnes demandant un conseil passeraient plus souvent au premier plan.

La même chose vaut aussi pour l'aide sociale. Elle continuerait d'exister tout en pouvant davantage se concentrer sur l'assistance psychologique. Les personnes en difficulté n'ont pas seulement besoin d'argent, mais aussi de conseils et d'aide. En outre, il est permis de supposer que l'aide volontaire au sein de la famille et du cercle d'amis pourrait se renforcer, tout simplement parce qu'on pourrait mieux se le permettre. En se fondant sur le revenu de base, on passerait ainsi de l'Etat social à l'Etat responsabilisant.

L'initiative «Pour un revenu de base sans condition» sera lancée au printemps prochain. Ce sujet agite les esprits, pour preuve les plus de 600 personnes qui se sont inscrites en un temps record à un congrès le printemps dernier à Zurich. Bien consciente du fait que le revenu de base sans condition ne deviendra pas réalité du jour au lendemain, l'initiative populaire vise à animer le débat public et se veut une incitation culturelle. —